

GUIDE DES TARIFS 2017-2018



Hôtel de Ville
Place du 11 novembre 1918-78440 Gargenville
Tél: 01 30 98 89 00- Fax: 01 30 93 72 21
e-mail: mairie.de.gargenville@wanadoo.fr
site: www.gargenville.fr

Ce guide récence les nouveaux tarifs votés par le conseil municipal et applicables à compter de la rentrée scolaire 2017 pour les tarifs du périscolaire, de l'extrascolaire, du centre ados, de l'animation jeunes, de la musique et de la danse.

Ce guide récence également l'ensemble des tarifs applicables votés par le conseil municipal.

Deux formes de tarification coexistent :

- **Hors quotient familial** : restauration scolaire, animation jeunes, maison des arts et de la créativité...

- **Au quotient familial** : le tarif de chaque activité selon le quotient familial est révisé pour le début de chaque année scolaire en fonction de l'indice des prix à la consommation harmonisé hors tabac (IPCH) du mois d'avril.

En cas de non-présentation des documents nécessaires au calcul du quotient familial, le tarif maximum (tranches G) sera appliqué.

En cas de modification de ressources en cours d'année (séparation ou divorce des parents / perte d'emploi de plus de six mois), le quotient familial pourra être révisé.

Pour les enfants extra-muros (enfants dont les parents ou tuteurs ne paient pas la taxe d'habitation sur la commune), les tarifs de base (tranche D) sont doublés sans application du quotient familial.

Pour les enfants résidants en famille d'accueil gargenvilloises, seules les tarifs des tranches A, B, C, D sont appliqués.

En cas d'absences non justifiées dans les délais, les tarifs en vigueur sont appliqués selon les tranches.

En cas de déménagement hors commune, le tarif extra-muros s'appliquera à compter du 1er janvier de l'année suivante.

Sa formule de calcul est la suivante :

$$QF = \frac{\text{Revenu Fiscal de référence} + (\text{allocations familiales avec condition de ressources} \times 12)}{\text{Nombre de parts fiscales}}$$

Les familles devront fournir chaque année avant le 30 septembre :

- ✓ L'avis d'imposition ou l'avis de situation déclarative à l'impôt sur le revenu N sur les revenus N-1 de l'ensemble des contribuables du foyer,
- ✓ Une attestation de paiement de la Caisse des Allocations Familiales de moins de trois mois.

SOMMAIRE

Page 4 : Les tarifs du périscolaire

Page 6 : Les tarifs de l'extrascolaire

Page 7 : Récapitulatif des pénalités périscolaire et extrascolaire

Page 8 : Les tarifs du centre ados et de l'animation jeunes

Page 10 : Les tarifs de l'Ecole Municipale de Musique

Page 12 : Les tarifs de l'Ecole Municipale de Danse

Page 14 : Les tarifs de la Maison des Arts et de la Créativité

Page 15 : Les tarifs des entrées des spectacles vivants

Page 16 : Les tarifs des livres, des CD, des enveloppes et des cartes postales vendus aux Maisonnettes

Page 17 : Les tarifs de repas cantine de la RPA et des portages

Page 18 : Les tarifs des locations de salles

Page 19 : Les tarifs de la médiathèque

Page 20 : Les tarifs des services funèbres

Les tarifs du périscolaire

Tarifs Repas dans les cantines scolaires

PRIX DES REPAS DANS LES CANTINES SCOLAIRES	
Enfants Gargenvillois et Classe ULIS	3,63 €
Enfants extra-muros	5,68 €
Projet d'accueil individualisé (PAI)	1,53 €

En cas d'absence non justifiée dans les délais, les repas sont facturés selon le tarif en vigueur.

En cas de présence sans inscription préalable au repas cantine, une pénalité est ajoutée au tarif restauration en vigueur. La pénalité est la différence entre le prix d'un repas extra-muros et le prix d'un repas Gargenvillois.

Tarif accueil périscolaire du matin

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	0,85 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	0,97 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	1,09 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	1,21 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	1,33 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	1,45 €
G	> à 25 572 €	30%	1,57 €

Tarif accueil périscolaire du soir maternel

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	1,70 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	1,94 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	2,19 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	2,43 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	2,67 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	2,92 €
G	> à 25 572 €	30%	3,16 €

Tarif Etude-Animation et accueil périscolaire du soir élémentaire

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	25,27 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	28,88 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	32,49 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	36,10 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	39,71 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	43,32 €
G	> à 25 572 €	30%	46,93 €

Tarif des Temps d'Activités Péri-éducatives

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	1,06 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	1,22 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	1,37 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	1,52 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	1,67 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	1,82 €
G	> à 25 572 €	30%	1,98 €

Tarif mercredi après-midi (de 12h à 19h00 repas inclus)

En cas de présence sans inscription préalable le mercredi après-midi, une pénalité est ajoutée aux tarifs en vigueur. La pénalité est la différence entre le tarif en vigueur pour un extra-muros et le tarif en vigueur pour un Gargenvillois tranche D.

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	6,15 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	7,03 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	7,91 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	8,79 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	9,67 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	10,55 €
G	> à 25 572 €	30%	11,43 €

Les tarifs de l'extrascolaire

Tarif journalier accueil de loisirs 3-10 ans 7h – 19h

Pour les petites vacances scolaires, l'inscription se fait à la journée.

Pour les vacances estivales, l'inscription à la semaine est obligatoire.

Pour les semaines ne comprenant pas 5 jours ouvrés (jours fériés, début et fin de période estivale), le tarif journalier est multiplié par le nombre de jours ouvrés.

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif journalier
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	9,80 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	11,20 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	12,60 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	14,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	15,40 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	16,80 €
G	> à 25 572 €	30%	18,20 €

Tarif nuit de centre

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	2,80 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	3,20 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	3,60 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	4,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	4,40 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	4,80 €
G	> à 25 572 €	30%	5,20 €

Récapitulatif des pénalités périscolaire et extrascolaire

	J'ai réservé		Je n'ai pas réservé
	Je viens	Je ne viens pas	Je viens
Restauration scolaire	Je paie	Je paie	Je paie + pénalité financière de 2,05 €
Accueils périscolaires maternels matin	Je paie	Je paie	Je paie + pénalité financière de 1,21 €
Accueils périscolaires maternels soir	Je paie	Je paie	Je paie + pénalité financière de 2,43 €
Accueils périscolaires élémentaire matin	Je paie	Je paie	Je paie + pénalité financière de 1,21 €
Etude Animation – accueil périscolaire élémentaire soir	Je paie	Je paie	Je paie + pénalité financière de 2,43 €
TAP Mercredi	Je paie	Je paie	Je paie + pénalité financière de 1,52 €
	J'ai réservé		Je n'ai pas réservé
ALSH* mercredi	Je paie	Je paie	Je paie + pénalité financière de 8,79 €
ALSH* petites vacances	Je paie	Je paie	Je paie + pénalité financière 5,00 €
ALSH* vacances estivales	Je paie	Je paie	Je paie
Centre Ados	Je paie	Je paie	Je paie

Les tarifs du centre ados et de l'animation jeunes

Tarif journalier centre ados 11-17 ans 7h30-18h

L'inscription à la semaine est obligatoire.

Pour les semaines ne comprenant pas 5 jours ouvrés (jours fériés, début et fin de période estivale), le tarif journalier est multiplié par le nombre de jours ouvrés.

TRANCHE	Bornes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif journalier
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	8,95 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	10,22 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	11,50 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	12,78 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	14,06 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	15,34 €
G	> à 25 572 €	30%	16,61 €

Tarif passeport à l'année (de date à date) animation jeunes 11-17ans 14h-18h

TRANCHE	Bornes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif à l'année
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	28,00 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	32,00 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	36,00 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	40,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	44,00 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	48,00 €
G	> à 25 572 €	30%	52,00 €

Tarif sorties animation jeunes 11-17ans

SORTIE	Coût des sorties	Tarif appliqué aux familles
S1	de 0,00€ à 9,99€	5,00 €
S2	de 10,00€ à 14,99€	7,50 €
S3	de 15,00€ à 19,99€	10,00 €
S4	à partir de 20,00€	15,00 €

Tarif nuit de centre

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	2,80 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	3,20 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	3,60 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	4,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	4,40 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	4,80 €
G	> à 25 572 €	30%	5,20 €

Les tarifs de l'Ecole Municipale de Musique

Droit d'inscription annuel Gargenvillois : 15.30 €

Droit d'inscription annuel Extra Muros + habitants Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (CUGPS&O) : 30.60 €

Location trimestrielle d'un instrument : 15.30 € (caution de 250 €)

Application d'une réduction de -20% sur le tarif le plus élevé pour la pratique d'un deuxième instrument

Application d'une réduction de -20% sur le tarif de discipline le moins élevé à partir du 2ème élève, membre d'une même famille

Tarif 1 (Eveil, découverte et Parcours non diplômant pratique collective instrumentale ou vocale)

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif au trimestre	Tarif annuel
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	27,30 €	81,90 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	31,20 €	93,60 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	35,10 €	105,30 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	39,00 €	117,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	42,90 €	128,70 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	46,80 €	140,40 €
G	> à 25 572 €	30%	50,70 €	152,10 €

Tarif 2 (Parcours non diplômant instrumental 30' et Parcours non diplômant instrumental + Formation Musicale (Niveau 3 ans FM validé))

TRANCHE	Bomes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif au trimestre	Tarif annuel
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	46,90 €	140,70 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	53,60 €	160,80 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	60,30 €	180,90 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	67,00 €	201,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	73,70 €	221,10 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	80,40 €	241,20 €
G	> à 25 572 €	30%	87,10 €	261,30 €

Tarif 3 (Cycle 1 et/ou Cycle 2 et/ou Cycle 3 Musique)

TRANCHE	Bornes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif au trimestre	Tarif annuel
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	70,70 €	212,10 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	80,80 €	242,40 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	90,90 €	272,70 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	101,00 €	303,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	111,10 €	333,30 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	121,20 €	363,60 €
G	> à 25 572 €	30%	131,30 €	393,90 €

Les tarifs de l'Ecole Municipale de Danse

Droit d'inscription annuel Gargenvillois : 15.30 €

Droit d'inscription annuel Extra Muros + habitants Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (CUGPS&O) : 30.60€

Application d'une réduction de -20% sur le tarif de discipline le moins élevé à partir du 2ème élève, membre d'une même famille

Costume Gala de danse : 11,00€

Tarif A - Séance de danse : 1h/semaine (Eveil, initiation, débutant, contemporain, danse caractère et option)

TRANCHE	Bornes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif au trimestre	Tarif annuel
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	32,55 €	97,65 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	37,20 €	111,60 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	41,85 €	125,55 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	46,50 €	139,50 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	51,15 €	153,45 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	55,80 €	167,40 €
G	> à 25 572 €	30%	60,45 €	181,35 €

Tarif B - Séance de danse : 1h30/semaine (Moyen, élémentaire, ados et adultes)

TRANCHE	Bornes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif au trimestre	Tarif annuel
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	49,00 €	147,00 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	56,00 €	168,00 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	63,00 €	189,00 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	70,00 €	210,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	77,00 €	231,00 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	84,00 €	252,00 €
G	> à 25 572 €	30%	91,00 €	273,00 €

Tarif C - Séance de danse : 2h/semaine (Eveil, initiation, débutant, contemporain, danse caractère et option)

TRANCHE	Bornes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif au trimestre	Tarif annuel
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	58,10 €	174,30 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	66,40 €	199,20 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	74,70 €	224,10 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	83,00 €	249,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	91,30 €	273,90 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	99,60 €	298,80 €
G	> à 25 572 €	30%	107,90 €	323,70 €

Tarif D - Séance de danse : 3h/semaine (Double discipline)

TRANCHE	Bornes Quotient Gargenville	% applicable	Tarif au trimestre	Tarif annuel
A	< ou égal à 4 262 €	-30%	75,60 €	226,80 €
B	4 262,01 € à 8 524 €	-20%	86,40 €	259,20 €
C	8 524,01 € à 12 786 €	-10%	97,20 €	291,60 €
D	12 786,01 € à 17 048 €	-	108,00 €	324,00 €
E	17 048,01 € à 21 310 €	10%	118,80 €	356,40 €
F	21 310,01 € à 25 572 €	20%	129,60 €	388,80 €
G	> à 25 572 €	30%	140,40 €	421,20 €

Les tarifs de la Maison des Arts et de la Créativité

Droit d'Adhésion annuel : 23 € quel que soit le nombre d'activités choisies

Activités	Tarifs	
	Annuels	Trimestriels
Dessin-peinture		
Adultes	-	67€
Enfants		50€
De fils en aiguilles (patchwork, tricot, broderie)	-	-
Peinture sur soie	-	26€
Généalogie	-	-
Philatélie	-	-
Photo numérique	18€	-
Sculpture sur pierre	-	26€

Pour les élèves extra-muros, hors Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise, les tarifs des activités sont doublés.

Les tarifs des entrées des spectacles vivants

- ✓ **Le gala de l'Ecole Municipale de Danse :**
 - Tarif par personne (à partir de 16 ans) : **5 €**
 - "pass 2 jours" pour le gala de l'école municipale de danse : **7 €**
- ✓ **Spectacles jeune public (pour enfants jusqu'à 12 ans) : 3 €** par personne
- ✓ **Concerts donnés au Maisonnettes :**
 - Plein tarif : **8 €** par personne
 - Tarif réduit : **3 €** par personne (pour les enfants (jusqu'à 16 ans) et pour les élèves de l'école municipale de musique sans limite d'âge).
 - Pass' pour 3 spectacles dans le cadre de la programmation du Festival "Les étés d'Hanneucourt" : **18 €** par personne

Les tarifs des livres, des CD, des enveloppes et des cartes postales vendus aux Maisonnettes

- ✓ **5 €** pour un CD / **8 €** les deux,
- ✓ Livre des codanes "Gargenville : un village d'Île de France à l'heure de la Révolution de 1789" (1989) : **4 €**
- ✓ Fascicule des codanes sur "l'Eglise Saint-Martin de Gargenville" (1983) : **1 €**
- ✓ Enveloppes : **2.50 €** l'unité,
- ✓ Cartes postales ("Lili au piano" et "Nadia et Lili debout") : **1.50 €** les 5

Les tarifs de repas cantine de la RPA et des portages

✓ Résidence Personnes Agées

- Personnes âgées de la RPA : **5.70 €**
- Personnes extérieurs : **9.00 €**

✓ Portages

- Repas : **5.90 €**

Les tarifs des locations de salles

SALLES	Tarifs Gargenvillois, Personnel Communal & Entreprises Gargenvilloises			
	1 Jour *	2 chèques de cautions	2 Jours **	2 chèques de cautions
Grande Salle de la Salle des Fêtes (avec cuisine)	578 €	1 156 €	867 €	1 734 €
Salle Annexe de la Salle des Fêtes (avec cuisine)	464 €	928 €	695 €	1 390 €
Sous-sol de la Salle des Fêtes (avec cuisine)	331 €	662 €	496 €	992 €
Salle Polyvalente (avec cuisine)	452 €	904 €	679 €	1 358 €
Grande Salle de la Salle des Fêtes (pour les entreprises Gargenvilloises en journée du lundi au vendredi)	578 €	1 156 €	/	/

SALLES	Tarifs Extra-muros (Entreprises / Associations)			
	1 Jour *	2 chèques de cautions	2 Jours **	2 chèques de cautions
Grande Salle de la Salle des Fêtes (avec cuisine)	937 €	1 874 €	1 405 €	2 810 €
Salle Annexe de la Salle des Fêtes (avec cuisine)	541 €	1 082 €	812 €	1 624 €
Sous-sol de la Salle des Fêtes (avec cuisine)	541 €	1 082 €	812 €	1 624 €

(*) 1 jour : samedi ou dimanche

(**) 2 jours : samedi et dimanche

Les tarifs de la médiathèque

Adhérents	Tarifs annuels
Mineurs, étudiants, chômeurs, handicapés	gratuit
Citoyens GPSO de moins de 60 ans	12,00 €
Citoyens GPSO de plus de 60 ans	6,50 €
Extramuros de moins de 60 ans	22,50 €
Extramuros de plus de 60 ans	12,00 €

Pour la **non restitution des documents**, le remboursement du prix d'achat de l'ouvrage ou, si le document n'est plus disponible dans le commerce, le prix d'achat moyen d'un ouvrage de la même collection d'après la bibliographie commerciale courante ainsi qu'une pénalité forfaitaire de :

- Document imprimé : **10 €**
- Document sonore : **15 €**
- Document vidéo : **30 €**

Les tarifs des services funèbres

- ✓ Redevance de **dispersion des cendres** au Jardin du Souvenir
 - **50 €** pour une dispersion sans plaque
 - **100 €** pour une dispersion avec plaque

- ✓ Tarifs **concession cimetière**
 - **100 €** pour une concession de 5 ans
 - **200 €** pour une concession de 15 ans
 - **250 €** pour une concession de 30 ans
 - **430 €** pour une concession de 50 ans

- ✓ Tarifs **emplacement des columbariums**
 - **420 €** pour une concession de 5 ans
 - **670 €** pour une concession de 15 ans
 - **850 €** pour une concession de 20 ans

- ✓ Tarifs **emplacement des cavurnes**
 - **200 €** pour une concession de 5 ans
 - **400 €** pour une concession de 15 ans
 - **500 €** pour une concession de 30 ans
 - **860 €** pour une concession de 50 ans